Appel à contribution

Écrire le mariage
des lendemains de la Révolution à la Belle Époque : discours, idéologies, représentations

Lyon/Saint-Étienne, 3-5 octobre 2013

Colloque international

organisé par
l'Unité mixte de recherche LIRE 5611 (CNRS), l'Université Jean-Monnet (Saint-Étienne) et l'Université Lumière-Lyon 2

Organisation :
Stéphane Gougelmann (Université Jean-Monnet, Saint-Étienne)
François Kerlouégan (Université Lumière-Lyon 2)

> Il n'existe pas en Europe cent maris par nation qui possèdent assez bien la science du mariage, ou de la vie, si l'on veut, pour pouvoir habiter un appartement séparé de celui de leurs femmes.
>
> H. de Balzac, *Physiologie du mariage* [1829]

Le colloque est organisé par l'Unité mixte de recherche LIRE (Littérature, Idéologies, Représentations) 5611 (CNRS), l'Université Jean-Monnet (Saint-Étienne) et l'Université Lumière-Lyon 2, dans le cadre de l'axe « masculin / féminin » dirigé par Christine PLANTÉ.

Sur proposition de Stéphane GOUGELMANN et François KERLOUÉGAN, les propositions de communication seront soumises à approbation d'un comité scientifique composé des personnalités suivantes :

Madame Béatrice DIDIER (ENS Ulm), Madame Anne-Marie SOHN (ENS Lyon), Monsieur Jean-Louis CABANÈS (Université Paris Ouest Nanterre La Défense), Monsieur Jean-Marie ROULIN (Université Jean Monnet–Saint-Étienne).

Les contributions du colloque donneront lieu à publication après décision d'un comité de lecture.

I. Projet scientifique

« […] Il est convenu qu'il n'y a que deux sortes de dénouements, le mariage ou la mort », note malicieusement Gérard de Nerval dans son *Voyage en Orient*[1]. Au XIX[e] siècle, dans tous les milieux et dans toutes les régions de France, existe-t-il convention plus répandue, point de doctrine moins incontesté, ambition mieux partagée que la nécessité absolue de se marier ?

Tout concourt à la noce. Mais que cache cet unanimisme nuptial ? Sans doute, la littérature fournit-elle la mise à l'épreuve la plus radicale et la plus complète de ce paradigme d'une conjugalité officielle et nous en révèle-t-elle les soubassements. En effet, soit porteuses, soit contemptrices des idéologies prégnantes, bien des œuvres, quels qu'en soient le genre, le style et le ton, nous aident à dénuder les fils économiques, sociaux, moraux et psychologiques qui servent de trame à l'expérience matrimoniale. Une lecture critique permettrait donc non seulement de questionner le point de vue des écrivains sur l'institution du mariage, mais aussi de discerner, d'un côté, la *doxa*, de l'autre, les *realia* et, *in fine,* de comprendre une certaine vérité du siècle. À moins qu'on ne trouve aussi, dans la déconstruction du modèle, l'émergence d'autres clichés.

Si l'hymen et ses vicissitudes comptent parmi les *topoï* les plus éprouvés de la littérature occidentale et que le XIX[e] siècle n'invente donc pas la littérature du mariage, il l'érige cependant, plus que jamais, en témoin du temps, miroir concentrique de certains grands faits sociaux. À la croisée de l'histoire, du droit, de l'anthropologie, de la littérature et des arts, le mariage s'offre à lui seul comme la synthèse de nombreux enjeux. Or, dans le domaine des études littéraires, ce foyer d'observation privilégié ne donne plus guère lieu qu'à quelques écrits monographiques, si bien qu'il se présente désormais comme un terrain d'enquête délaissé : il n'existe pas d'ouvrage récent sur ce thème offrant une vue d'ensemble d'un long XIX[e] siècle[2]. Pourtant, l'essor des études culturelles et la réflexion actuelle sur les normes qui se fait jour dans les débats sur l'éventualité du mariage entre personnes du même sexe[3] invitent à envisager cet objet avec des lunettes nouvelles.

---

[1] Gérard de Nerval, *Voyage en Orient,* [1852], « Druses et Maronites », Gallimard, « Pléiade », 1984, vol. II, p. 506.
[2] Cette remarque vaut pour le XIX[e] siècle, car un colloque a été consacré, en 2007, au « mariage dans la littérature narrative avant 1800 », organisé à l'Université Paris VII-Denis Diderot par Françoise Lavocat et Guiomar Hautcœur.
[3] Voir, par exemple, Éric Fassin et Kees Waaldijk, *Droit conjugal et unions de même sexe. Mariage, partenariat et concubinage dans neuf pays européens*, PUF, 2008, Virginie Descoutures, Marie Digoix, Éric Fassin et Wilfried Rault (dir.), *Mariage et homosexualités dans le monde. L'arrangement des normes familiales*, Autrement, 2008, Marcela Iacub et Patrice Maniglier, *Antimanuel d'éducation sexuelle*, Bréal, 2005.

Au vu de l'importance du sujet et de l'absence de travaux d'envergure, la tenue d'un colloque consacré au mariage dans la littérature française – le mariage compris comme cérémonie et/ou comme mode de vie –, des lendemains de la Révolution à la Belle Époque, permettrait de présenter un panorama raisonné et renouvelé des connaissances et d'ouvrir des perspectives de recherche. En outre, cet événement répond à l'une des vocations majeures de l'UMR LIRE : comprendre l'interaction du social et de la littérature. Il s'inscrit en particulier dans l'un des axes de recherche du laboratoire : l'étude du masculin et du féminin dans la littérature et dans les arts.

L'une des premières ambitions de ce projet est de questionner la sociologie littéraire du mariage. Du mariage grand-bourgeois à la noce paysanne, comment les représentations littéraires contribuent-elles à se faire l'écho de pratiques sociales et géographiques, tout en les façonnant aussi en retour ? On pourra observer comment l'anthropologie du mariage se donne à voir à travers des scènes récurrentes : la rencontre programmée, les fiançailles, la demande en mariage, la cérémonie elle-même – « le plus public des rites privés[4] » –, la nuit de noces, le voyage de noces, éventuellement le divorce ou la « séparation de corps », etc. La dimension économique ne pourra pas non plus être négligée : le mariage constitue l'un des maillons forts d'un capitalisme fondé sur la constitution, la transmission et l'accumulation d'un patrimoine. Combien de jeunes filles connaissent le sort de Mme Bourjot, personnage des frères Goncourt, « mariée par la raison sociale de deux grandes maisons de commerce, unie par une fusion d'intérêts à un homme qu'elle ne connaissait pas »[5] ! Balzac, qui, comme on le sait, consacre à la question du mariage des développements considérables, s'est plu à mettre en scène ces alliances ou ces combats de porte-monnaie : les stratégies notariales ne sont-elles pas, par exemple, au cœur même de l'histoire du *Contrat de mariage* (1835) ?

En second lieu, il conviendra dans ce colloque de considérer comment le mariage fonde un imaginaire collectif et d'en ausculter les modalités d'imprégnation sociale, telles du moins que la littérature les décrit. En effet, le mariage s'impose, idéalement, comme une possible clef du bonheur intime et, réellement, comme une condition d'intégration sociale. C'est l'avenir que les parents souhaitent à leurs enfants (on songe aux efforts de Mme Josserand, dans *Pot-Bouille*, qui part à la conquête des gendres comme « un homme de guerre qui conduirait ses filles au massacre[6] »). C'est aussi le rêve que nourrissent certains jeunes gens et, surtout, bien des jeunes filles, telle Jeanne, l'héroïne d'*Une vie.* Dans ce façonnement imaginaire du mariage comme idéal de vie, on pourra en particulier s'intéresser aux rôles que jouent certaines formes de la littérature édifiantes (œuvres pour la jeunesse, romans sentimentaux destinés à un lectorat féminin, etc.).

Dans le même ordre d'idées, on pourra montrer comment s'énoncent ou se dénoncent, à travers le récit des conjugalités légitimes, une certaine idéologie de la famille et de la répartition genrée des rôles au sein du couple. En effet, s'ajoutant au mariage religieux, le contrat civil, établi en 1792 puis conforté par le *Code civil*, laïcise certes le mariage, mais n'amoindrit pas sa valeur normative. Or le modèle établi maintient un déséquilibre ancien : la loi confirme la suprématie

[4] Anne Martin-Fugier, « Les rites de la vie privée bourgeoise », *Histoire de la vie privée* (Philippe Ariès et Georges Duby dir.), [1987], Seuil, « Points Seuil », 1999, p. 222.
[5] Edmond et Jules de Goncourt, *Renée Mauperin,* [1874], Flammarion, « GF », 1990, p. 147.
[6] Émile Zola, *Pot-Bouille,* [1882], Librairie générale française, « Livre de poche », 1998, p. 115.

des hommes sur les femmes et des pères sur les enfants. « Nul n'est bon citoyen s'il n'est bon père et bon époux », est-il affirmé dans le chapitre « Devoirs » de la *Déclaration des droits et des devoirs de l'homme et du citoyen* (1795). De Mme de Staël[7] à Léon Blum[8], la mise en cause d'une iniquité constitutive, vécue comme une incarnation de la contrainte sociale contre laquelle s'insurge la volonté individuelle, donne naissance à nombre d'essais, pamphlets ou manifestes critiques. Ainsi, la *Physiologie du mariage* (1829) de Balzac, au sous-titre éloquent – *Méditations de philosophie éclectique sur le bonheur et le malheur conjugal* –, place le siècle tout entier sous le sceau d'une vaste critique de l'institution matrimoniale, donnant parfois lieu à des contre-modèles utopiques appelant, tel Fourier, à l'instauration d'un *Nouveau monde amoureux* (1816).

Sur ce point, il sera profitable d'entendre la voix des opposants. Mais ceux-ci se situent dans les marges : en 1840, en France, seuls 10% des plus de cinquante ans ne se sont jamais mariés[9]. On sait le vieux garçon ridiculisé, la vieille fille moquée, la fille facile vilipendée. Le « collage » est voué aux gémonies – il est ainsi perçu comme l'un des signes de dépravation des « masses laborieuses ». Que nous dit la littérature sur les célibataires et les concubins ? Qu'en est-il en particulier de l'image du mariage chez les Bohèmes et dans les milieux artistes ?

Étudier le mariage, c'est également, au-delà du symbole qu'incarnent le rituel et l'objet idéologico-politique qu'il constitue, se pencher sur l'état matrimonial, la conjugalité. Cet aspect pourra constituer un troisième angle d'étude. Nul n'ignore que, du *Lys dans la vallée* à *Madame Bovary*, de *Volupté* à *En rade*, nombre de « grands romans » du siècle sont des romans du mariage malheureux, restituant dans le détail la lassitude et l'insatisfaction de la vie conjugale. Ainsi est-ce dans l'écart entre les prescriptions matrimoniales et le quotidien trivial de la conjugalité, entre les rêves de jeunesse et l'amertume des jours vécus que s'insère et se déploie la littérature. Face à l'officielle rhétorique du mariage, dispensée par la loi sociale et religieuse, l'écriture du mariage, revendiquée par la littérature, dévoile, démystifie et, à sa manière, dénonce. Qu'est-il dit sur la liberté de choix des fiancés ? Comment s'expriment les ambitions déçues ? Le colloque envisage d'interroger la manière dont le quotidien du couple marié est mis à distance par la satire grinçante ou amusée, ou bien est exhibé dans sa noirceur poignante. Il arrive cependant qu'il soit conté aux lecteurs quelques unions réussies. Par exemple, au début de *Ferragus*, Jules et Marie s'épousent par « passion profonde », une passion « qui résistait au mariage, obtenait dans le monde le plus grand succès, quoiqu'elle contrariât plusieurs femmes.[10] »

Certaines communications pourront englober des considérations psychologiques et physiologiques sur la nature et l'évolution des sentiments et des désirs, dans le mariage ou hors mariage. En effet, si le mariage est un objet privilégié du roman et du théâtre de la société révolutionnée, c'est aussi parce qu'il constitue plus qu'un simple indice sociologique : il véhicule un rapport singulier au monde, une expérience intime et une éthique individuelle : « L'art de la conjugalité fait partie intégrante de la culture de soi[11] ». Le mariage, qui relève du domaine des mœurs, induit, en particulier, une discipline du corps (qu'en est-il, par exemple, de la virginité de

[7] *Delphine* (1802).
[8] *Du mariage* (1907).
[9] Selon Ghislaine de Feydeau, dans *Histoire du mariage* (Sabine Melchior-Bonnet et Catherine Salles dir.), Robert Laffont, « Bouquins », 2009, p. 660.
[10] Honoré de Balzac, *Ferragus*, [1833], Flammarion, « GF », 1988, p. 94.
[11] Michel Foucault, *Histoire de la sexualité, III, Le souci de soi*, [1984], Gallimard, « Tel », 1997.

la fiancée ?) et la gestion d'une économie libidinale. On ne dénombre plus les histoires où surgissent l'amant du placard, la maîtresse de la garçonnière et la fille du lupanar ! Qu'advient-il de la fidélité ? Y a-t-il une représentation figée de la sexualité ? Qu'en est-il de l'amour en régime matrimonial ? Ces questions et d'autres devront être prises en compte.

En dernier lieu, on devra questionner l'écriture du mariage. Au-delà des genres dans lesquels il s'inscrit, en quoi convoque-t-il une écriture particulière ? En quoi s'offre-t-il comme un signe ou un facteur de poéticité ? Si tous les écrivains ne sont pas Balzac qui, dans *Petites misères de la vie conjugale* (1830-1846), joue de tous les genres, de l'apologue à la saynète, pour traiter du mariage, quels registres, quelles tonalités, quelles stratégies discursives implique-t-il ? S'opposant le plus souvent à la *doxa* matrimoniale (mais pas toujours – le roman sentimental, la littérature pour la jeunesse et le roman populaire en attestent), les représentations littéraires du mariage privilégient certaines stratégies énonciatives (satire et parodie ou, au contraire, drame et mélodrame), certains sous-genres (le roman épistolaire, le vaudeville), etc. Il serait, par exemple, intéressant d'évaluer comment différentes configurations conjugales entraînent des formes romanesques distinctes, ou bien encore comment elles fournissent aux dramaturges un puissant ressort théâtral, tant dans le registre comique que pathétique. Enfin, il paraît important de réfléchir à une stéréotypie du mariage : le motif appelle des lieux communs, que les écrivains soit reconduisent, soit retournent.

Le choix des œuvres analysées par les intervenants n'est pas génériquement limité. Les investigations seront principalement poussées dans l'univers de la fiction en prose et celui du théâtre. Elles peuvent éventuellement concerner la poésie, mais aussi l'opéra et les arts graphiques. Enfin, pour l'intérêt de l'enquête, il est souhaitable d'évaluer également le champ théorique des discours sur le mariage et, pour ce faire, de s'appuyer sur des textes d'idées.

En fin de compte, dans ce colloque, il s'agira de multiplier les approches et les problématiques à partir d'un corpus diversifié afin, d'une part, d'offrir un regard nouveau sur les représentations, littéraires pour l'essentiel, du mariage, d'autre part, de faire émerger certaines constantes ou certaines ruptures discursives, d'interroger les normes et les marges, de mettre au jour l'originalité de certains points de vue ou, au contraire, leur caractère conventionnel, de comprendre les énoncés critiques ou doxiques, de voir comment se structurent les imaginaires, s'élabore la morale et de confronter les idées aux réalités à travers ce mode fondamental d'être à l'autre, intime et socialisé.

II. Axes de réflexion

Les travaux permettant une diversification des approches et une vision synthétique des problèmes sont particulièrement précieux. **Seront donc privilégiées les propositions non monographiques et les propositions transdisciplinaires**.

Les communications pourront prendre place dans l'un des quatre axes d'étude suivants :

1. Penser le mariage

- Les discours sur le mariage
- Textes polémiques de dénonciation du mariage
- La place du mariage dans le discours idéologique
- Mariage et utopies politiques
- Refonder le mariage
- Le mariage et la condition des femmes
- La sociologie du mariage
- Mariage d'intérêt, mariage d'amour
- Mariage *vs.* célibat
- Mariage religieux *vs.* mariage civil
- Apologies du mariage

2. Anthropologie du mariage

- La demande en mariage
- Le contrat de mariage
- La dot
- Le folklore nuptial
- La cérémonie
- La nuit de noces
- Le voyage de noces, la lune de miel
- Les obstacles au mariage
- La virginité
- Figures matrimoniales : le prétendant, la demoiselle d'honneur, etc.
- Les métiers du mariage : le notaire, la marieuse, etc.
- Mariages consanguins et endogames
- Mésalliances
- L'artiste et le mariage
- La promotion sociale par le mariage
- Configurations matrimoniales marginales
- Mariages d'ailleurs (le mariage dans les récits de voyage)

3. Splendeurs et misères de la vie conjugale

- L'idéal matrimonial (les rêves de jeune fille, par exemple dans le roman sentimental, le conte, la littérature enfantine)
- Le comique de la vie conjugale

- Mariage et parodie
- Mariage *vs.* ménage
- La fidélité et l'adultère
- Les mal mariés
- La sexualité conjugale
- Rôles de l'homme et de la femme dans le mariage : confirmation et subversion de la norme
- Vieille filles et vieux garçons
- Divorce, veuvage et remariage
- Le mariage à l'épreuve du temps

4. Poétiques du mariage

- Lieux communs et isotopies de la scène de mariage
- Le mariage, ressort dramatique au théâtre
- Mariage et registres littéraires
- Le mariage comme configuration romanesque
- Stéréotypes, lieux communs, clichés
- Mariage et poésie (épithalames, etc.)
- Le mariage dans la peinture et la caricature
- Le mariage dans la musique et à l'opéra

III. Repères bibliographiques

— Laure ADLER *Secrets d'alcôve : une histoire du couple de 1830 à 1930*, Hachette Littératures, 1983.
— Nathalie BASSET, « La *Physiologie du mariage* est-elle une physiologie ? », *L'Année balzacienne*, 1986, n° 7, p. 101-114.
— Françoise BATTAGLIOLA, « Mariage, concubinage et relation entre les sexes. Paris, 1880-1890 », *Genèses*, n° 18, janvier 1995, p. 68-96.
— Claudie BERNARD, *Penser la famille au XIX^e^ siècle (1789-1870)*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2007.
— Jean-Claude BOLOGNE, *Histoire du mariage en Occident*, [1995], Hachette Littératures, « Pluriel », 1997.
— Jean BORIE, *Le Célibataire français*, Sagittaire, 1976.
— Alain CORBIN, *L'Harmonie des plaisirs*, Perrin, 2008.
— Arlette FARGE et Christiane KLAPISCH-ZUBER, *Madame ou mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine au XIX^e^ siècle*, Montalba, 1984.
— Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité,* vol. I-III, [1976-1984], Gallimard, « Tel », 1997.

— Michel FREY, « Du mariage et du concubinage dans les classes populaires à Paris (1846-1847) », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations,* 1978, vol. 33, n° 4, p. 803-829.
— Lydie GARREAU, *L'amour conjugal sous le joug. Quelques faits et discours moraux sur la vie intime des Français*. Tome 1 (1880-1956), L'Harmattan, 2001.
— Jean GAUDEMET, *Le mariage en Occident. Les mœurs et le droit*, Le Cerf, 1987.
— Yvonne KNIBIEHLER, *La Virginité féminine. Mythes, fantasmes, émancipation*, Odile Jacob, 2012.
— Florence LAROCHE-GISSEROT, « Pratiques de la dot au XIX[e] siècle », *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations,* 1988, vol. 43, n° 6, p. 1433-1452.
— Philippe LEJEUNE, *Le Moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Seuil, 1993.
— Michael LUCEY, *Les Ratés de la famille. Balzac et les formes sociales de la sexualité*, [2003], Fayard, 2008.
— Patricia MAINARDI, *Husbands, Wives, and Lovers. Marriage and Its Discontents in Nineteenth-Century France*, Yale University Press, 2003.
— Sabine MELCHIOR-BONNET et Catherine SALLES (dir.), *Histoire du mariage*, Robert Laffont, « Bouquins », 2009.
— Marie-Odile MÉTRAL, *Le Mariage : les hésitations de l'Occident*, Aubier, 1977.
— Arlette MICHEL, *Le Mariage chez Honoré de Balzac. Amour et féminisme*, Les Belles Lettres, 1978.
— Catherine NESCI, « Des révolutions conjugales : le récit restauré dans la *Physiologie du mariage* », *L'Année balzacienne*, 1990, n° 11, p. 243-254.
— Catherine NESCI, *La Femme mode d'emploi : Balzac, de la* Physiologie du mariage *à* La Comédie humaine, French Forum publ., 1992.
— Martine SEGALEN, *Mari et femme dans la société paysanne*, Flammarion, 1980.
— Anne-Marie SOHN, *Du premier baiser à l'alcôve. La sexualité des Français au quotidien (1850-1950)*, Aubier, 1996.

IV. contacts et envoi des propositions

AVANT LE 31 OCTOBRE 2012 dernier délai, nous vous prions d'adresser vos propositions de communication (**pas plus d'une page**) ainsi que le résumé bref de votre *curriculum vitae*, aux deux adresses suivantes :

- stephane.gougelmann@univ-st-etienne.fr
- francois.kerlouegan@univ-lyon2.fr

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.